

Longue vie aux propriétaires regroupés!

Gérard Szaraz, Directeur général, RESAM

Après avoir œuvré quatre ans au Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) et sur le point de relever un nouveau défi, le moment est propice pour dresser un bilan. Ce que je retiens en premier lieu est que la combinaison de l'aménagement forestier et de la gestion en commun représente un mélange du tonnerre et un défi très stimulant. Cependant, le plein potentiel de la recette reste à se réaliser. Comment assurer la pérennité et l'épanouissement de la formule des groupements de propriétaires de boisés est LA question qui obsède RESAM depuis 20 ans. Mon constat à cet égard est le suivant.

Cinq clés de succès

Premièrement, il m'apparaît primordial d'assurer l'adhésion des propriétaires de lots boisés par la démonstration des avantages de l'aménagement forestier, par la participation active à la protection et à la mise en valeur des boisés et par l'atteinte d'une masse critique de propriétaires-aménagistes. C'est en exprimant les besoins d'aménagement d'un nombre accru de propriétaires que les budgets additionnels se matérialiseront. C'est le besoin qui crée l'organe et non l'inverse!

Deuxièmement, il est essentiel de renforcer la solidarité et la coopération par la participation à la vie démocratique des groupements, par la collaboration entre ces derniers et par la cohésion entre les groupements et les syndicats de producteurs de bois. Je risquerai même d'avancer que les agences régionales devraient être considérées comme un facteur

entre les tenures publique et privée. Le concept de forêt habitée est une option qu'il faut promouvoir avec vigueur, en complicité avec le milieu municipal.

RESAM: Un atout précieux

Pour concrétiser ces cinq objectifs, je partage entièrement le point de vue du président de RESAM lorsqu'il affirme que l'effet combiné d'une solide force de représentation et le développement des capacités des groupements pour qu'ils soient à la hauteur des ambitions est la formule gagnante qui doit être mise à profit. Ceci ne se fait pas, bien sûr, tout seul. Il faut qu'une majorité de groupements se mobilisent et participent collectivement à promouvoir leurs intérêts. Sur cet aspect, j'ai bien compris, à l'instar de mes prédécesseurs, les limites inhérentes à cette participation. La solution miracle, s'il y en a une, reste à découvrir.

Le Regroupement, comme entité, fait évidemment partie de la solution. C'est un organisme qui maintient une structure légère et fonctionne bien. L'adhésion volontaire des 44 groupements tient la route, les projets de développement et le financement externe de ces initiatives sont en croissance, la visibilité et la crédibilité sont des acquis.

C'est même un très bon investissement en considérant que les bénéfices monétaires directs de ces dernières années se situent dans l'ordre de 50 fois la cotisation annuelle des membres. Ceci en considérant uniquement les économies réalisées par l'évitement de la ponction des taxes TPS-TVQ sur les subventions à l'aménagement et par le

facilitant plutôt qu'un obstacle à l'épanouissement des groupements. Il faudrait peut-être passer l'éponge et repartir à neuf dans le cas de certaines régions où le partenariat à quatre est une épreuve douloureuse.

En troisième lieu, il faut développer les capacités techniques et de gestion stratégique des groupements, notamment sur les aspects de l'expertise en aménagement forestier, du rapport qualité-prix des interventions, de la gestion participative et de l'adaptation des organismes à un contexte en mouvance et souvent turbulent.

La vision d'excellence des groupements pour 2015 et l'éventuelle mise en œuvre d'une politique de saines pratiques forestières sont des pas dans la bonne direction. Par contre, un élément majeur, peut-être le plus important du travail de représentation de RESAM, est celui de reconnaître et de responsabiliser les groupements en tant qu'aménagistes à part entière plutôt que les confiner à un rôle «d'exécutant» ou de simple «agent livreur».

Quatrièmement, il sera nécessaire d'établir des maillages et des liens entre les propriétaires-aménagistes et l'industrie de la transformation du bois en adoptant une approche-client, en faisant valoir le besoin d'exceller et de se concentrer dans son domaine d'intervention (cela vaut aussi pour les industriels) ainsi qu'en établissant des ententes particulières à long terme. Ceci contribuera à faire évoluer les mécanismes de mise en marché du bois et permettra une meilleure intégration entre l'aménagement et la récolte. La certification forestière représente un levier très intéressant sur cet aspect.

Finalement, en cinquième lieu, il faudra développer une vision intégrative du territoire par l'arrimage synergique dans la gestion forestière

financement additionnel consenti par le ministère des Ressources naturelles en 1998. Nous pourrions aussi mentionner les programmes de création d'emplois, le programme verglas et les subventions à l'engagement de biologistes. Dans tous ces cas, l'effort de représentation du Regroupement aura été déterminante.

Tirer sa révérence

C'est bien sûr avec un profond déchirement que je quitte RESAM. En effet, participer à la promotion de la cause des groupements, soit la gestion en commun, l'aménagement forestier et le développement local, a toujours été stimulant. De plus, je me suis attaché à bon nombre d'individus de la famille des groupements parmi les membres, le conseil d'administration, la présidence et le personnel du Regroupement. Cet attachement touche aussi bon nombre de personnes œuvrant dans des organisations partenaires.

Alors, pourquoi partir? Il y a certainement l'appel à relever un nouveau défi de taille. En effet, j'ai été invité à diriger les opérations pour l'organisation du Congrès forestier mondial, qui se tiendra à Québec en 2003. Ce n'est pas tous les jours que l'opportunité de monter un tel événement se présente. De plus, la thématique, qui tourne autour d'une foresterie «par et pour les gens», est une mission à laquelle je suis étroitement associé depuis 20 ans.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont permis, durant ces quatre années, de réaliser une expérience de travail extrêmement riche à plusieurs égards. Et je souhaite longue vie aux propriétaires regroupés.

